

**MAIRIE DE LÉCHELLE**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 2 AVRIL 2015

présents : MM. Mmes., PAGET GJ., LEMOT É., LEGRAND M., BONNIVARD A., MIRVAUX MC., MICHEL H.,  
BONNY EBOUMBOU B., VERRIER D., BROUCK G., ANDRIEU JL, DAMANDE JC., MICHEL B.,  
EL GHAZI B., GUILLIER J

absents excusés : KALUZNY S

**Délibérations**

ⓐ **APPROBATION du budget général 2015**

Le budget général de la commune est équilibré

- pour la section de fonctionnement à 500 000 €
- pour la section d'investissement à 103 000 €

ⓐ **APPROBATION du budget de l'eau & assainissement 2015**

Le budget général de l'eau & assainissement est équilibré

- pour la section de fonctionnement à 28 000 €
- pour la section d'investissement à 47 000 €

ⓐ **VOTE DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2015**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux applicables aux bases d'imposition pour 2015 :

- Taxe d'habitation 7.20 % ⇨ 7.87 %
- Taxe foncière 11.30 % ⇨ 12.35 %
- Taxe foncière non bâti 19.57 % ⇨ 21.38 %

Total des ressources 117 907 € nécessaires et suffisantes à l'équilibre du budget 2015.

ⓐ **FIXATION DU PRIX DE LA SURTAXE COMMUNALE SUR LE PRIX DE L'EAU**

Le Conseil Municipal décide de fixer la part communale afférente au prix de l'eau

de 0,60 €/m<sup>3</sup> à 0,70€/m<sup>3</sup>.

**Informations :**

- ✓ Organisation de pâques dimanche 5 avril 2015
- ✓ Randonnée vélo le 11 avril 2015
- ✓ Préparation du journal

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle  
pour être affiché le 7 avril 2015 à la porte de la Mairie,  
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884

A Léchelle, le 7 avril 2015



Le Maire,